

Projet personnel d'orientation



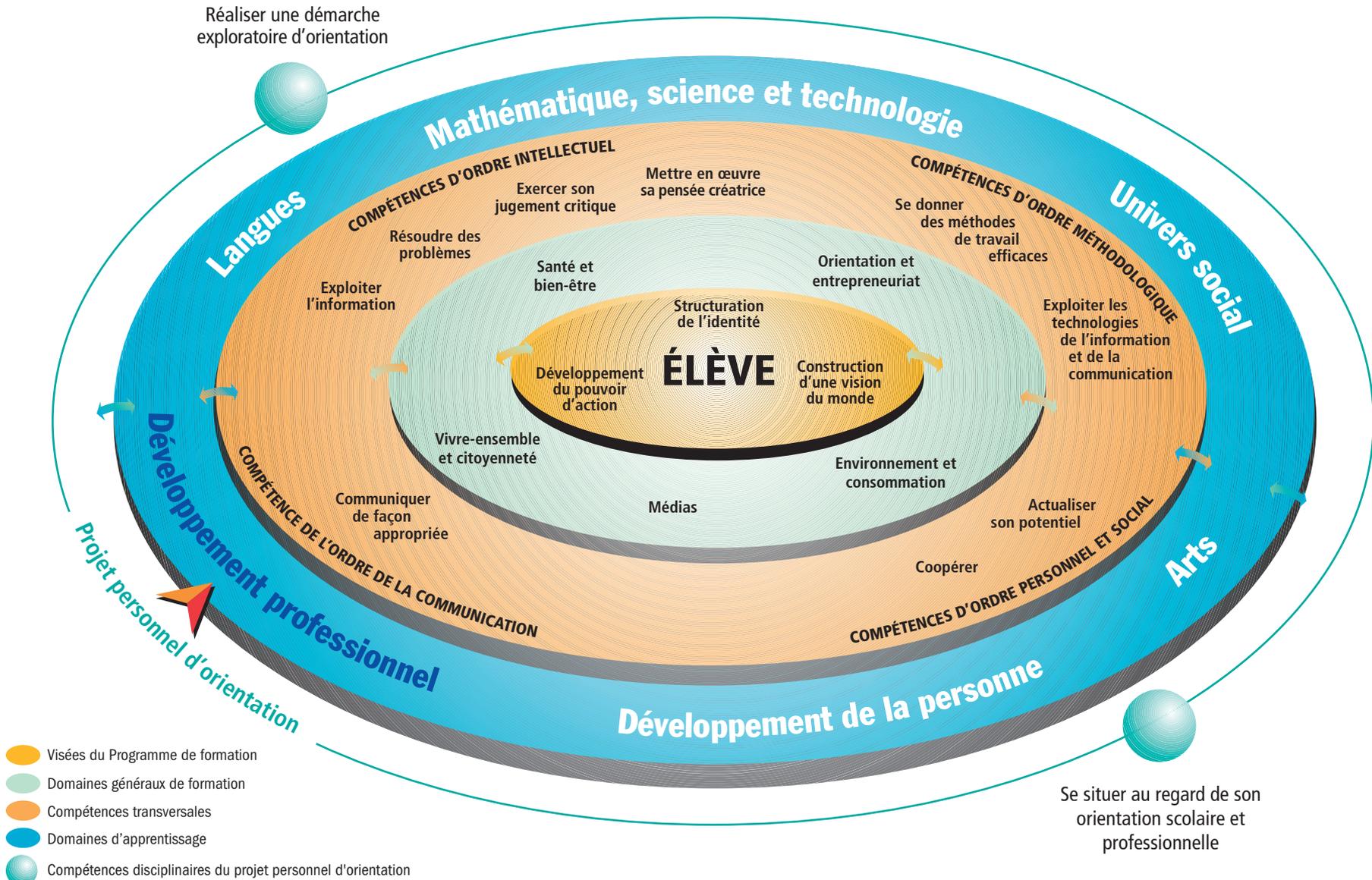
Table des matières

Présentation du projet personnel d'orientation	1
Nature du programme	1
Un programme obligatoire et un programme optionnel	1
Dynamique des compétences du programme	2
Le PPO et l'exploration de la formation professionnelle	2
Relations entre le projet personnel d'orientation et les autres éléments du Programme de formation	3
Relations avec les domaines généraux de formation	3
Relations avec les compétences transversales	4
Relations avec les autres programmes	5
L'approche orientante et le projet personnel d'orientation	9
L'approche orientante et les services éducatifs d'enseignement	9
L'approche orientante et les services éducatifs complémentaires	9
L'apport du PPO	10
Contexte pédagogique	11
Un climat de classe ouvert, construit sur des relations interpersonnelles	11
Caractéristiques des situations d'apprentissage et d'évaluation	11
L'école : une organisation apprenante	12
Des ressources appropriées	14
Compétence 1 Réaliser une démarche exploratoire d'orientation	15
Sens de la compétence	15
Compétence 1 et ses composantes	17
Critères d'évaluation	17
Attentes de fin d'année	17
Développement de la compétence	18

Projet personnel d'orientation

Compétence 2 Se situer au regard de son orientation scolaire et professionnelle	19
Sens de la compétence	19
Compétence 2 et ses composantes	21
Critères d'évaluation	21
Attentes de fin d'année	21
Développement de la compétence	22
Contenu de formation	23
Bibliographie	27

Apport du projet personnel d'orientation au Programme de formation



- Visées du Programme de formation
- Domaines généraux de formation
- Compétences transversales
- Domaines d'apprentissage
- Compétences disciplinaires du projet personnel d'orientation

Présentation du projet personnel d'orientation

Il s'agit moins de faire connaître ou de faire découvrir des voies, des chemins, que d'inciter à se construire son parcours.
Didier Raffin

Temps fort du processus amorcé dès le primaire par la mise en œuvre de l'approche orientante, le projet personnel d'orientation (PPO) offre aux élèves du deuxième cycle du secondaire une occasion unique de découvrir diverses professions susceptibles de correspondre à leurs aptitudes, à leurs goûts et à leurs aspirations. Ce programme place l'élève au centre de l'action, en l'amenant à explorer plusieurs secteurs d'intérêt et à éprouver ses choix par de nombreuses expérimentations. Il lui offre l'occasion de poursuivre la construction de son identité personnelle et professionnelle dans une exploration dont il est le maître d'œuvre et de se doter ainsi des outils nécessaires pour enrichir cette construction sa vie durant.

Incités à se projeter dans l'avenir, les jeunes du deuxième cycle du secondaire doivent faire des choix qui influenceront sur leur cheminement scolaire et leur orientation professionnelle : choix entre la formation professionnelle et la formation technique ou préuniversitaire, choix d'intégrer rapidement ou non le marché du travail. Une panoplie de professions s'offre à eux et ils ont accès à des sources d'information scolaire et professionnelle qui se multiplient à un rythme accéléré. Le projet personnel d'orientation doit précisément les aider à y voir clair et les soutenir dans la recherche de voies qui leur permettront d'actualiser leur potentiel et de se préparer à vivre dans un monde en changement. Les nombreuses situations que le PPO leur permet de vivre pour définir leur projet professionnel constituent autant d'occasions de trouver des réponses à certaines des questions qu'ils se posent, d'en formuler de nouvelles et d'élargir ainsi leur vision du monde du travail. De l'électronique aux arts, de la santé à la mécanique, tous les domaines d'activités professionnelles deviennent alors plus tangibles et éventuellement plus accessibles.

Nature du programme

Le PPO offre à l'élève la possibilité de réaliser, en cours d'année, de trois à huit démarches individuelles d'exploration professionnelle. L'approche éducative privilégiée lui laisse le premier rôle et le plonge dans l'action, à l'intérieur ou à l'extérieur de la classe, au sein de l'école ou dans son milieu de vie. Premier acteur de son projet, il est néanmoins guidé par son enseignant et soutenu par des professionnels ou d'autres ressources particulières du milieu scolaire. Il est aussi encouragé à profiter du soutien de ses pairs, avec lesquels il peut partager ses réflexions, ses expériences et ses découvertes, et à interagir avec des membres de la communauté – ses parents, des travailleurs et d'autres personnes de confiance – pour mener sa démarche à terme.

La méthodologie propre à ce programme aide l'élève à cerner son profil personnel en expérimentant des fonctions de travail, en recherchant de l'information et en visitant des milieux de travail ou de formation.

Il apprend ainsi à mieux se connaître et à mieux connaître le monde du travail grâce à des allers-retours entre ses expérimentations et ses analyses, entre ses explorations et ses efforts d'introspection.

Un programme obligatoire et un programme optionnel¹

Le projet personnel d'orientation s'adresse aux élèves qui ont choisi le parcours de formation générale appliquée. Dans ce cas, le PPO fait partie des

1. Les éléments propres au programme optionnel sont indiqués en italique dans les schémas des compétences et dans le tableau du contenu de formation.

matières obligatoires de la première année du cycle. Il est également offert à tous les élèves du deuxième cycle du secondaire comme matière à option, et ce, quel que soit leur parcours de formation. Les élèves du parcours de formation appliquée peuvent donc s'y inscrire à nouveau s'ils souhaitent enrichir leurs apprentissages, mais il leur est aussi possible de se voir reconnaître, dès la première année du cycle, les unités attribuées au cours optionnel s'ils répondent à ses attentes.

Dans le programme obligatoire, l'élève apprend à analyser sa situation personnelle, à déterminer certaines étapes de son cheminement scolaire et à considérer diverses hypothèses de parcours.

Le programme obligatoire permet à l'élève de poser les premiers jalons d'une démarche d'orientation, car ce dernier apprend à analyser sa situation personnelle, à déterminer certaines étapes de son cheminement scolaire et à considérer diverses hypothèses de parcours.

Le programme optionnel lui offre la possibilité de pousser plus loin son apprentissage. Il développe de nouvelles stratégies pour comparer ses hypothèses de parcours et apprend à reconnaître son mode de décision. Il doit faire preuve d'une plus grande autonomie dans ses démarches exploratoires et dans ses retours réflexifs, et doit s'engager à fond dans son développement personnel et professionnel.

Dynamique des compétences du programme

Le projet personnel d'orientation vise le développement de deux compétences étroitement reliées :

- Réaliser une démarche exploratoire d'orientation;
- Se situer au regard de son orientation scolaire et professionnelle.

Pour réaliser une démarche exploratoire d'orientation, l'élève doit choisir, parmi les ressources mises à sa disposition, certains outils qui lui serviront d'éléments déclencheurs ou de matériel d'approfondissement. Il doit également réaliser des recherches ou bénéficier de celles de ses pairs pour se familiariser avec différents milieux de travail et de formation. Il expérimente diverses tâches associées à des fonctions de travail afin de se découvrir à travers elles. Il partage ses représentations et ses réflexions avec son enseignant, ses pairs, ses parents ou d'autres personnes importantes pour lui. Il

doit aussi élaborer et considérer des hypothèses de parcours professionnel, les comparer entre elles et en évaluer l'intérêt et les exigences, ce qui peut entraîner de nouvelles démarches. Un processus interactif s'établit alors entre l'action et la réflexion qui s'alimentent mutuellement. Ainsi, au fur et à mesure de ce processus, l'élève apprend à se situer au regard de son orientation scolaire et professionnelle et à tirer parti des autres démarches ou situations qui visent à favoriser son orientation.

Cette synergie entre les deux compétences se double de celle qui se développe au sein de la classe, où les actions de chacun et les échanges qu'elles génèrent nourrissent progressivement le référentiel de l'ensemble des élèves, contribuant du même coup à l'élargissement de leur horizon vocationnel.

Le PPO et l'exploration de la formation professionnelle

Il y a plusieurs points communs entre le PPO et l'exploration de la formation professionnelle. En effet, dans les deux cas, les élèves se retrouvent dans une situation dans laquelle ils ont à se situer quant à leur orientation scolaire et professionnelle et, dans les deux cas, la mise à jour du profil personnel et le partage des savoirs et des expériences sont essentiels. Chaque programme conserve cependant sa spécificité et sa raison d'être. Tandis que l'exploration de la formation professionnelle circonscrit cette réflexion en demandant aux élèves de prendre position devant l'hypothèse de se diriger vers ce seul secteur de formation, soit la formation professionnelle au secondaire, le PPO ouvre la porte aux trois secteurs d'enseignement que sont la formation professionnelle au secondaire, la formation collégiale et la formation universitaire.

Par ailleurs, chacun des deux programmes comporte une compétence axée sur l'exploration, mais elle diffère sous divers aspects. Dans le cas du PPO, on doit amener les élèves à apprendre à s'orienter et à réaliser eux-mêmes une démarche exploratoire en diversifiant leurs moyens d'exploration. Ils doivent alors construire leur parcours scolaire et professionnel, et faire les apprentissages requis à cette fin, à partir principalement de leurs propres intérêts. La démarche est donc individuelle avant tout. Dans le cas du programme d'exploration de la formation professionnelle, on encadre davantage les jeunes en les guidant plus étroitement dans leur démarche. Des catégories de concepts prescrits s'ajoutent et davantage d'activités de groupe sont prévues.

Relations entre le projet personnel d'orientation et les autres éléments du Programme de formation

Les élèves veulent se retrouver au milieu de l'action pour apprendre. Ils veulent être mis en contexte pour découvrir et se découvrir.

Denis Pelletier

Processus dynamique qui amène l'élève à explorer différents aspects du monde du travail, à clarifier et à approfondir ses choix identitaires, à développer son estime de soi et à s'affirmer comme individu, le projet personnel d'orientation apporte une contribution toute particulière aux trois visées du Programme de formation de l'école québécoise : la structuration de l'identité; la construction d'une vision du monde; et le développement du pouvoir d'action. En effet, l'engagement dans une telle démarche a une incidence marquée sur le développement de l'autonomie et sur la capacité de prise en charge de ses propres perspectives de vie.

Ce programme constitue également une occasion privilégiée d'intégration des apprentissages, l'élève devant choisir lui-même sa démarche et bâtir son projet en puisant à diverses sources et en mobilisant les ressources qu'il s'est construites dans différents domaines d'apprentissage et à travers ses expériences de vie.

réflexions sur des questions telles que l'équilibre alimentaire, la consommation, les relations avec la famille et les pairs, etc. Dans le cadre du PPO, l'élève est par ailleurs amené à s'intéresser aux conditions de travail liées à différents secteurs d'activité et à leurs incidences possibles sur la santé, la sécurité et les habitudes de vie des travailleurs. L'examen de divers milieux de travail (hôpitaux, usines de transformation, immeubles de bureaux, forêts, etc.) lui permet de prendre davantage conscience des conditions et contraintes associées au travail en ces divers lieux et de préciser progressivement ses projets professionnels et son cheminement de carrière en lui offrant l'occasion de mieux définir ses besoins et ses valeurs en cette matière.

Centré sur la réalisation de démarches personnelles d'orientation, le projet personnel d'orientation s'inscrit dans le droit fil de l'intention éducative du domaine *Orientation et entrepreneuriat* dont il permet d'exploiter chacun des axes de développement. En lui offrant la possibilité d'explorer divers métiers ou professions et de partager avec d'autres ses expériences et ses réflexions, ce programme aide l'élève à cerner ses champs d'intérêt, à découvrir ses talents et à s'initier à différents rôles professionnels. Il apprend ainsi à mieux se connaître, à se situer par rapport au monde du travail et à se donner des outils pour actualiser son potentiel. En raison de son contexte pédagogique particulier, le PPO lui permet de s'approprier diverses stratégies associées à la réalisation d'une démarche exploratoire et de développer des attitudes entrepreneuriales. Enfin, ce programme favorise la responsabilisation de l'élève au regard de ses aspirations et de son projet d'orientation professionnelle dans un climat qui incite à la collaboration et à la coopération entre pairs.

Le PPO se prête bien à l'exploitation du domaine *Médias*, l'élève devant utiliser différents outils techniques et technologiques à des fins de recherche, d'expérimentation et de communication. Il lui faut développer son sens

Les domaines généraux de formation nomment les grands enjeux contemporains. Par leur manière spécifique d'aborder la réalité, les disciplines scolaires apportent un éclairage particulier sur ces enjeux, supportant ainsi le développement d'une vision du monde élargie.

Relations avec les domaines généraux de formation

Le projet personnel d'orientation présente d'étroites relations avec les cinq domaines généraux de formation. Les problématiques particulières à chacun de ces domaines recouvrent en effet l'ensemble des secteurs du monde du travail, eux-mêmes le reflet des besoins de la société et l'expression tangible des réalités sociales évoquées par ces domaines.

L'exploration de métiers ou de professions liés à la santé permet ainsi de découvrir diverses réalités associées au domaine *Santé et bien-être* et peut conduire à des

critique à l'égard des sources d'information et juger de la pertinence des informations scolaires et professionnelles qu'il y trouve. C'est le cas, notamment, lorsqu'il doit juger de la justesse des informations fournies dans un contexte de promotion ou de recrutement.

Cette capacité de discernement est d'autant plus importante qu'elle peut le conforter dans ses choix et lui éviter de prendre des décisions néfastes, éventuellement lourdes de conséquences. Par ailleurs, le recours à différentes technologies pour communiquer à ses pairs le fruit de ses recherches ou de ses expériences doit aussi être l'occasion d'apprendre à le faire dans le respect de la propriété intellectuelle.

Le contexte pédagogique particulier de ce programme favorise le travail coopératif et les échanges d'idées. L'élève est amené à bonifier son projet à partir des expériences communiquées par ses pairs. La diversité des valeurs et des champs d'intérêt qui sous-tend des démarches exploratoires différentes se trouve ainsi exploitée et réinvestie. L'entraide et la prise de parole dans un esprit de dialogue y sont particulièrement encouragées. Cela favorise une ouverture aux autres, une prise de conscience de la pluralité des croyances et des points de vue de même qu'une sensibilisation au domaine *Vivre-ensemble et citoyenneté*, notamment à l'égard de l'axe de développement qui touche l'engagement, la coopération et la solidarité.

Enfin, l'élève est incité à porter un regard privilégié sur la vie professionnelle et sur la dynamique du marché du travail et à établir ainsi un rapport étroit avec son milieu. Ses découvertes sur les perspectives d'emploi et sur le caractère régional de certains secteurs d'activité, de même que l'exploration qu'il fait de milieux de travail liés à la production de biens ou de services, l'aident à prendre conscience des aspects économiques et sociaux du monde de la consommation. Ces considérations rejoignent l'un des axes principaux du domaine *Environnement et consommation* et peuvent avoir un impact important sur la position que prendra l'élève à l'égard de l'environnement et sur ses choix professionnels ultérieurs.

Relations avec les compétences transversales

Le projet personnel d'orientation fait appel à l'ensemble des compétences transversales et en favorise le développement. Comme l'indiquent le nom du programme et le libellé des compétences qu'il vise à développer, l'élève s'y trouve largement incité à actualiser son potentiel. Il apprend en effet à cerner et à développer son propre référentiel en expérimentant des fonctions ou des tâches liées à des métiers et à des professions. De plus, les situations d'apprentissage lui fournissent de multiples occasions d'établir des liens entre ses caractéristiques personnelles et ses démarches exploratoires, d'exprimer ses opinions, d'affirmer ses préférences et, ainsi, d'en arriver à se fixer des buts à court terme. Cette construction identitaire et professionnelle est notamment soutenue par l'exercice de la compétence à coopérer. Par l'échange d'idées et l'écoute, les élèves apprennent à accueillir l'autre tel qu'il est et à tirer profit de la diversité des points de vue et des situations qui prêtent à la coopération. La mise en commun des recherches et des expériences offre aussi un contexte propice à l'exercice de la compétence à communiquer de façon appropriée, chaque élève pouvant recourir à divers modes de communication pour rendre compte de sa démarche et faire part de son point de vue tout en tirant parti des réactions de ses interlocuteurs : enseignant, parents, employeurs, amis, etc.

Une autre compétence systématiquement sollicitée dans le programme est celle qui consiste à exploiter l'information. L'élève doit constamment chercher une information pertinente, en tirer profit et l'analyser en fonction de sa situation personnelle. La quantité d'information à retracer et à sélectionner est d'une importance telle qu'il lui faut apprendre à se donner des stratégies d'investigation afin de dégager les éléments utiles pour sa démarche. En outre, qu'elle provienne de sources documentaires ou de personnes, cette

Les compétences transversales ne se construisent pas dans l'abstrait; elles prennent racine dans des contextes d'apprentissage spécifiques, le plus souvent disciplinaires.

information doit faire l'objet d'une validation par l'élève avant d'être utilisée pour esquisser son profil personnel ou avant d'être communiquée à ses pairs. La compétence à exercer son jugement critique joue alors un rôle de premier plan. Elle s'exerce aussi quand vient le moment de comparer différentes options et de prendre en compte diverses contraintes, notamment celles qui relèvent du contexte familial ou régional. Lorsqu'il considère des hypothèses de parcours professionnel, l'élève doit tenir compte de toutes les dimensions affectives en cause : départ de sa région, influence des parents, préjugés ou stéréotypes concernant certaines formations, insécurité quant à ses capacités, etc. Mais plutôt que de constituer des obstacles, ses caractéristiques personnelles, familiales ou sociales peuvent lui servir de tremplin pour mettre en œuvre sa pensée créatrice. Ainsi, l'exploration d'un secteur inconnu fournit l'occasion à celui qui est rigide ou peu sûr de lui d'appivoiser le risque, de procéder par tâtonnement et de faire preuve d'ouverture d'esprit. S'il s'agit plutôt d'une hypothèse de parcours difficilement accessible pour diverses raisons (contingemment important d'un programme d'études, coûts, déménagement, frais scolaires, volonté de demeurer dans sa région d'origine, etc.), il devra faire appel à sa créativité pour envisager des éléments de solution ou des alternatives. Puisque, dans l'organisation actuelle du travail, la capacité à créer son propre emploi ou à ouvrir de nouveaux créneaux de travail est souvent déterminante tant pour l'individu que pour la collectivité, l'élève du PPO peut aussi profiter de l'exercice de cette compétence pour mesurer l'intérêt qu'il aurait à s'orienter en ce sens et pour juger de ses aptitudes entrepreneuriales.

Appelé à réaliser lui-même des démarches exploratoires, l'élève doit se donner des méthodes de travail efficaces et les adapter à des situations d'apprentissage à la fois complexes et diversifiées. Il lui faut déterminer quelles ressources sont requises et la façon de les mobiliser, anticiper la marche à suivre et analyser sa démarche. Il s'agit là, pour le jeune, d'autant de problèmes à résoudre : Comment prendre la responsabilité de la mise en œuvre d'une telle démarche? Comment réguler sa démarche et mener la tâche à terme? Il apprendra graduellement à répondre à de telles questions à mesure qu'il prendra conscience de ses propres ressources et qu'il s'engagera dans

des situations de plus en plus complexes qui exigent l'exploration de pistes nouvelles, l'adoption d'un fonctionnement souple et une gestion de plus en plus autonome de l'ensemble de sa démarche.

Le projet personnel d'orientation suppose la disponibilité d'outils informatiques performants, car l'élève doit pouvoir accéder rapidement au plus large éventail possible de ressources concernant le monde professionnel et les fonctions de travail. Qu'il s'agisse d'effectuer une visite virtuelle d'entreprise, de s'engager dans des explorations ou d'entretenir une discussion avec un mentor par voie électronique, il doit être en mesure de tirer profit de ces outils désormais quasi incontournables. Ces technologies comportent également une belle panoplie d'applications dont il pourra se servir pour communiquer, réaliser des productions et conserver des traces de sa démarche. Il s'agit là d'une occasion unique de mettre à profit et de consolider sa compétence à exploiter les technologies de l'information et de la communication.

Relations avec les autres programmes

Le projet personnel d'orientation est particulièrement propice à l'intégration des savoirs disciplinaires. Comme il donne lieu à l'exploration de divers secteurs de la vie professionnelle, il permet d'établir des liens avec chacun des domaines d'apprentissage et de mettre à profit les compétences développées dans différentes disciplines, avec ce qu'elles comportent de contenu notionnel, de stratégies, d'attitudes ou de repères culturels spécifiques. Réciproquement, chaque discipline se prête à des rapprochements avec le PPO, en ce sens qu'il est possible de prévoir, conformément à l'approche orientante, des situations d'apprentissage dont l'objet ou la thématique viendront alimenter la réflexion des élèves sur leur orientation, éveiller leur intérêt

Chaque discipline se prête à des rapprochements avec le PPO, en ce sens qu'il est possible de prévoir, en conformité avec l'approche orientante, des situations d'apprentissage dont l'objet ou la thématique viendront alimenter la réflexion des élèves sur leur orientation.

pour des métiers ou des professions associés à cette discipline ou enrichir leur exploration de certaines fonctions de travail. Il se peut aussi que l'élève souhaite se spécialiser dans une discipline pour laquelle il s'est découvert des affinités particulières.

Le PPO favorise par ailleurs un rapport au savoir en conférant plus de signification et d'authenticité aux apprentissages. Lorsqu'il est porteur d'une aspiration

ou d'un but professionnel, l'élève trouve plus facilement un sens à ce qu'il apprend dans certaines disciplines et s'engage plus à fond dans ses études. Cet engagement se traduit par une attitude d'ouverture à l'égard de l'apprentissage en général et se répercute sur sa façon d'entrer en action pour chercher à atteindre son but professionnel.

Domaine de l'univers social

Histoire et éducation à la citoyenneté

Plusieurs des réalités sociales et des concepts abordés dans le programme d'histoire et éducation à la citoyenneté du deuxième cycle du secondaire

Plusieurs des réalités sociales et des concepts abordés dans le domaine de l'univers social peuvent servir de point d'ancrage à la réflexion des élèves sur leur orientation scolaire et professionnelle.

peuvent servir de point d'ancrage à la réflexion des élèves sur leur orientation scolaire et professionnelle et peuvent influencer leur décision d'explorer un secteur d'activité plutôt qu'un autre. Ainsi, un jeune qui aura été sensibilisé à la disparité du développement économique du Québec pourra décider d'explorer des domaines professionnels où ses compétences seront mises au service de sa région. Un autre, chez qui l'étude d'un enjeu de société aura suscité un profond intérêt, souhaitera occuper des postes stratégiques pour exercer une influence directe sur la prise de décision et chercher les voies qui peuvent l'y mener.

De plus, l'analyse de certains enjeux de société et l'étude de réalités sociales associées au développement économique sont susceptibles d'amener les élèves à s'interroger sur la situation actuelle du Québec dans un contexte de mondialisation des marchés et sur l'impact de ce phénomène, à court et à moyen terme, sur les entreprises québécoises, les emplois, le chômage et la qualification de la main-d'œuvre. De telles interrogations ne peuvent qu'alimenter leur réflexion sur leur orientation scolaire et professionnelle.

Domaine des arts

La démarche d'exploration propre au PPO trouve également un écho dans la dynamique de création caractéristique des disciplines artistiques, puisqu'elles s'appuient l'une et l'autre sur des allers-retours dynamiques entre la réflexion et l'action, la pratique et la théorie. Elles exigent toutes

deux des attitudes d'intériorité et d'authenticité et contribuent à développer la confiance en soi, l'autonomie et la détermination dans la poursuite de ses objectifs. L'apprentissage et la pratique d'un art développent par ailleurs chez l'élève la capacité d'être réceptif à ses goûts, à ses impressions et à ses émotions, de même qu'à ses aptitudes et à ses champs d'intérêt, ce qui peut l'aider dans ses choix. Un jeune qui, par exemple, se découvre des capacités de communication ou de leadership dans son cours d'art dramatique pourrait se tourner vers des domaines professionnels auxquels il n'aurait pas songé auparavant, tels que la gestion et le marketing. Ajoutons que le domaine des arts lui-même comporte un grand nombre de métiers ou de professions auxquels l'élève peut être sensibilisé dans ses cours.

Domaine du développement de la personne

Éthique et culture religieuse

Les points de rencontre entre le programme d'éthique et culture religieuse et le PPO sont nombreux, tous deux cherchant à développer chez les élèves une plus grande conscience de soi et de ses valeurs ainsi que la capacité de faire des choix de vie éclairés. Dans l'un et l'autre, la classe est conçue comme un laboratoire de vie, un lieu d'échange et de dialogue, qui invite au partage des savoirs et des expériences et qui valorise des attitudes de respect de l'autre, d'écoute et de recherche commune. Pour cette raison, ce contexte favorise inévitablement le développement de compétences à forte incidence métacognitive. La capacité de s'engager dans la réflexion, d'expliquer des perceptions, des préférences, des sentiments, des idées ou des valeurs, d'expliquer les raisons qui justifient un point de vue et d'explorer des façons individuelles et collectives de passer à l'action, capacité qui fait partie des apprentissages essentiels en éthique et culture religieuse, est également indispensable pour consolider son profil personnel à des fins d'orientation scolaire et professionnelle. Aussi les diverses stratégies métacognitives et les notions liées à la pensée argumentative utilisées dans ce cours peuvent-elles contribuer à la démarche exploratoire entreprise par l'élève pour réaliser son projet personnel d'orientation.

Éducation physique et à la santé

Le programme d'éducation physique et à la santé vise à aider les élèves à développer des habiletés personnelles et sociales qui débordent largement l'efficacité motrice et qui seront réinvesties avec profit dans le cadre du PPO.

Tout comme le PPO, les disciplines du domaine du développement de la personne permettent à l'élève de réfléchir et d'agir sur lui-même.

Les élèves apprennent à analyser une situation, à résoudre les problèmes qu'imposent différents contextes d'activités physiques, à coopérer avec leurs pairs pour l'élaboration, l'exploitation et l'évaluation de plans d'action communs, à se conformer aux règles de sécurité et d'éthique, et à se responsabiliser à l'égard de leur santé et de leur bien-être. Ils apprennent aussi à porter un regard critique sur leur démarche et sur les résultats qui en découlent, et à juger de leurs capacités, de leurs comportements et de

leurs attitudes en rapport avec une situation donnée. Cette capacité de retour sur soi est particulièrement utile à celui qui amorce une réflexion sur son orientation scolaire et professionnelle, puisqu'il doit être en mesure de reconnaître ses goûts et ses aptitudes et d'évaluer s'il possède les qualités nécessaires pour exercer les métiers ou les professions qui l'intéressent ou pour répondre aux critères d'admission à divers programmes d'études.

L'enseignant d'éducation physique et à la santé pourra aider les élèves à mieux circonscrire leurs hypothèses de parcours professionnel en les amenant à faire des liens entre leurs caractéristiques personnelles, telles qu'elles se manifestent dans ce cours, et les exigences particulières de différentes professions. À cet effet, il pourra les aider à évaluer leur potentiel, notamment au regard de leurs capacités physiques et de leur habileté à manipuler des objets ou à établir une séquence d'actions à considérer dans la réalisation d'un plan de travail. De leur côté, les élèves pourront se découvrir des qualités insoupçonnées, comme celle de savoir coopérer avec ses coéquipiers pour adopter des stratégies communes et s'intéresser dès lors à des métiers ou professions où ils pourront mettre ces qualités à profit.

Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie

Mathématique

En expérimentant différentes fonctions de travail, l'élève inscrit au PPO est souvent appelé à utiliser des compétences et des savoirs acquis en mathématique. C'est le cas, par exemple, lorsqu'il fait appel à des notions de géométrie

pour dessiner un lot de terrain dans un contexte d'initiation au secteur du bâtiment. Par ailleurs, les réflexions et les activités que les élèves mènent dans le cadre du PPO peuvent les aider à faire un choix entre les trois séquences² offertes en mathématique à partir de la deuxième année du deuxième cycle. Ainsi, ceux qui s'intéressent à des secteurs tels que la mécanique, le bâtiment ou la métallurgie devraient être attirés par la séquence *Technico-sciences* ou la séquence *Sciences naturelles*. Il importe de les guider en les amenant à percevoir les liens entre leurs aspirations et le cheminement pour lequel ils opteront. Ceux qui ont choisi le PPO comme cours optionnel en dernière année du cycle trouveront un écho à leurs préoccupations dans le cours de mathématique, qui leur offre la possibilité d'explorer, selon la séquence choisie, la portée professionnelle et les domaines d'application de cette discipline.

Applications technologiques et scientifiques

Le programme d'applications technologiques et scientifiques (ATS) est axé sur le développement de compétences où l'action occupe une place centrale. À cet égard, le PPO et l'ATS sont fortement complémentaires. Les applications étudiées en ATS sont d'ailleurs regroupées en champs technologiques étroitement liés à plusieurs des secteurs d'intérêt explorés dans le PPO. L'élève qui analyse le fonctionnement d'une bicyclette dans le but de la réparer pourra, par exemple, découvrir en même temps le secteur de l'équipement motorisé. De même, celui qui réalise une activité d'exploration dans le secteur de l'électrotechnique devra souvent chercher des solutions à des problèmes technologiques liés à l'électricité.

Science et technologie

Les situations d'apprentissage et d'évaluation du programme de science et technologie offrent de nombreuses pistes d'exploration professionnelle. Au deuxième cycle du secondaire, l'élève qui aura choisi le PPO comme cours optionnel pourra, par exemple, s'intéresser à des professions liées au secteur de l'environnement au moment où il abordera, dans son cours de science, des problématiques relatives aux changements

Par des activités liées à la mathématique, à la science ou à la technologie, l'élève se représente le monde de façon à mieux le comprendre et à s'y adapter. Elles lui donnent l'occasion de découvrir des secteurs professionnels susceptibles de l'intéresser.

2. On trouvera, dans le programme de mathématique, sous la rubrique *Présentation de la discipline*, un portrait de ces séquences, qui en explique la nature et les visées.

climatiques ou au défi énergétique. Il réalisera aussi des tâches similaires à celles qu'exige un emploi scientifique ou technologique. Que ce soit en réalisant un plan à l'aide de techniques liées au langage graphique ou en étudiant le mouvement d'un protozoaire à l'aide de techniques d'observation (utilisation du microscope), l'élève pourra tirer profit de ce qu'il vit dans ses cours de science et technologie pour se situer au regard de son orientation.

Domaine des langues

Français, langue d'enseignement

La communication joue un rôle important dans le PPO, puisque les occasions de communiquer oralement aussi bien que de lire ou d'écrire sont nombreuses. La classe constitue un lieu d'échanges où les élèves partagent leurs réflexions, leurs questionnements, leurs expériences ou leurs découvertes et confrontent leurs représentations et leurs démarches, mettant ainsi à profit leur compétence en communication orale. Il leur faut aussi consulter

de nombreuses sources d'information scolaire et professionnelle et sélectionner celles dont ils ont besoin pour alimenter leurs démarches exploratoires. Les stratégies liées à la lecture – prise de notes, organisation d'idées, évaluation de la crédibilité des sources, synthèse des informations recueillies, etc. – leur sont alors d'une grande utilité. La compétence à écrire est pour sa part sollicitée lorsqu'il s'agit de consigner des informations, de rédiger de courtes justifications ou encore de correspondre avec des partenaires extérieurs à l'école pour établir un contact en vue d'un stage d'observation, remercier un employeur, etc. Les élèves sont ainsi placés dans des situations où ils découvrent l'importance des paramètres de la communication écrite ou orale,

puisqu'on ne s'adresse pas à un pair et à un futur employeur de la même façon et qu'un texte écrit pour soi ne comporte pas les mêmes exigences qu'un texte destiné à un lecteur externe.

Si le projet personnel d'orientation permet aux élèves de prendre conscience de l'utilité et de l'importance des compétences langagières, il peut aussi leur ouvrir de nouvelles perspectives d'emploi en les amenant à établir des liens entre ces compétences et celles exigées par des professions comme celles de journaliste, vendeur, enseignant, infirmier, décorateur, etc. Le PPO peut aussi influencer leur choix d'un programme différencié en français à la dernière année du cycle.

Anglais, langue seconde, et espagnol, langue tierce

La plupart des métiers et professions exigent une certaine connaissance de l'anglais, ne serait-ce que pour consulter des manuels ou de la documentation en cette langue ou pour communiquer avec la clientèle. Les élèves ont donc intérêt à considérer leur niveau d'appropriation de l'anglais lorsqu'ils envisagent diverses hypothèses d'orientation. Ceux qui ont une certaine facilité en langues pourront s'intéresser à des professions ou métiers (ex. guide touristique, réceptionniste, représentant, etc.) qui exigent de l'employé qu'il ait une connaissance fonctionnelle de l'anglais ou même qu'il soit bilingue et pour lesquels la connaissance d'une troisième langue comme l'espagnol constitue un atout important, sinon une exigence.

Intégration linguistique, scolaire et sociale

Pour l'élève immigrant nouvellement arrivé au Québec, le PPO peut constituer une occasion unique de se familiariser avec le système scolaire québécois, ses trois ordres d'enseignement, ses types d'établissements et ses nombreux programmes d'études. Les expérimentations, les visites virtuelles, les témoignages de travailleurs, etc., l'aideront aussi à découvrir et à comprendre la culture du monde du travail au Québec et, en conséquence, à revoir ses aspirations, de façon à se bâtir un profil personnel renouvelé et à entrevoir les voies qui faciliteront son intégration au marché du travail.

La communication joue un rôle important dans le PPO. La classe constitue un lieu d'échanges où les élèves partagent leurs réflexions, leurs questionnements, leurs expériences ou leurs découvertes et où ils confrontent des idées.

L'approche orientante et le projet personnel d'orientation

Le projet personnel d'orientation s'inscrit dans une démarche globale d'orientation qui est envisagée, dans l'esprit de l'approche orientante, comme un processus continu amorcé dès le primaire. Cette approche se traduit par l'offre de services individuels ou collectifs et d'outils ou d'activités pédagogiques qui trouvent leur point d'ancrage dans les programmes de services complémentaires établis par la commission scolaire et qui sont intégrés au projet éducatif et au plan de réussite de l'établissement scolaire. Elle propose à tous les acteurs de l'école, selon leurs compétences et leur expertise, de devenir des agents qui se préoccupent de l'orientation des jeunes, qui les guident dans la découverte de leur identité et qui les aident à bâtir un projet de vie afin de faciliter leur insertion dans la société.

L'approche orientante et les services éducatifs d'enseignement

L'approche orientante consiste non seulement à faire découvrir aux élèves les métiers et professions qui s'offrent à eux et les différents parcours scolaires qui y conduisent, mais aussi à les aider à reconnaître leurs talents, leurs forces, leurs limites et leurs aptitudes. Cela peut se faire au cours d'activités d'apprentissage menées en classe par un personnel enseignant soucieux de prendre en compte, dans sa pratique pédagogique, le domaine général de formation *Orientation et entrepreneuriat*.

Ainsi, un élève peut constater, en réalisant un projet en mathématique, qu'il est capable de coordonner une équipe ou qu'il est meilleur dans un travail de recherche que dans le travail manuel. L'enseignant sensibilisé à l'approche orientante l'aidera à prendre conscience de ses qualités et à s'interroger sur les métiers ou professions qui lui permettraient de les mettre à profit. L'enseignant peut aussi proposer à l'ensemble de la classe des situations d'apprentissage axées sur des métiers et des professions ayant un lien avec sa

discipline, selon le principe de l'infusion décrit dans les documents traitant de l'approche orientante³.

Le projet personnel d'orientation s'inscrit dans une démarche globale d'orientation qui est envisagée, dans l'esprit de l'approche orientante, comme un processus continu amorcé dès le primaire.

L'approche orientante et les services éducatifs complémentaires

En vertu du Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, la commission scolaire doit établir quatre programmes de services éducatifs complémentaires⁴ intégrés et concertés dont l'un, le service d'aide, vise à accompagner l'élève dans son cheminement, dans sa démarche d'orientation scolaire et professionnelle ainsi que dans la recherche de solutions aux difficultés qu'il rencontre. Ce programme peut prendre différentes formes selon les milieux, mais il repose toujours sur l'interaction entre le personnel spécialisé, les autres membres de l'équipe-école et la communauté.

Les activités menées en collaboration pour aider les élèves à découvrir leurs talents et leur ouvrir de nouvelles perspectives d'orientation scolaire et professionnelle sont nombreuses et diverses. On peut penser à l'organisation d'une semaine des métiers et professions par un groupe d'enseignants, de concert avec un professionnel de l'information et de l'orientation et des organismes du milieu, ou encore à la mise sur pied d'un groupe de pairs aidants par l'animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire, en collaboration avec le psychologue ou le conseiller d'orientation,

Les conseillers d'orientation et ceux d'information scolaire et professionnelle peuvent soutenir les enseignants en suggérant des pratiques orientantes.

3. « L'infusion consiste au jumelage du processus d'enseignement et du processus d'orientation. Il s'agit de faire des liens entre les contenus des programmes disciplinaires et les réalités du monde du travail, donc d'infuser des objectifs de développement personnel et professionnel dans les objectifs des programmes disciplinaires. » Québec, ministère de l'Éducation, *À chacun son rêve. Pour favoriser la réussite : L'approche orientante*, 2002, p. 31.

4. Se référer au document ministériel *Les services éducatifs complémentaires : essentiels à la réussite*.

pour amener les élèves à voir dans quelle mesure ils possèdent les qualités nécessaires pour s'engager dans une relation d'aide. En fait, toute activité scolaire est susceptible de constituer pour les élèves une occasion de poursuivre et d'enrichir leur réflexion sur eux-mêmes et sur leur projet de formation. Il en va de même pour bon nombre d'expériences extrascolaires, comme un cours de poterie ou un emploi de caissier.

Pour leur part, les conseillers d'orientation et les conseillers d'information scolaire et professionnelle, en plus d'être associés de différentes façons à de telles initiatives, peuvent soutenir leurs collègues professionnels et enseignants en leur proposant des façons d'adopter des pratiques plus orientantes.

L'apport du PPO

En principe, la démarche d'orientation effectuée par l'élève jusqu'à la fin du premier cycle du secondaire lui sert d'assise et de référentiel lorsqu'il choisit son parcours de formation et, ultérieurement, son cheminement scolaire et professionnel. Ayant commencé à construire son profil personnel et ayant

pris l'habitude de consigner des informations utiles dans un plan individuel de formation (PIF), un portfolio ou un carnet de bord, il possède des points de référence pour planifier sa démarche exploratoire, elle-même influencée par le processus qui a mené à son choix de parcours de formation. L'élève qui a opté pour le parcours de formation générale appliquée n'a pas les mêmes motivations que celui inscrit au parcours de formation générale, puisqu'il est vraisemblablement attiré par le caractère plus concret de cette formation.

Au deuxième cycle du secondaire, le PPO offre aux élèves la possibilité de pousser plus loin leur démarche d'orientation et de développer des compétences qui les aideront à s'orienter tout au long de leur vie. En les amenant à mieux se connaître, en les aidant à se familiariser avec des outils d'information et d'exploration professionnelle et en leur apprenant à mener eux-mêmes une démarche d'orientation, ce programme les incite à se responsabiliser à l'égard de leur cheminement vocationnel.

Il va sans dire qu'une connaissance minimale du système scolaire québécois, de l'organisation du monde du travail, des métiers et des professions, de même qu'une initiation à certains logiciels d'information scolaire et professionnelle, deviennent des atouts, voire des préalables, pour s'engager dans le PPO. De plus, l'appropriation de stratégies d'orientation et l'éveil à la conscience de soi et de son potentiel, qui résultent de projets réalisés dans le cadre d'activités orientantes, constituent de bonnes bases pour amorcer un projet personnel d'orientation.

Ainsi outillé, l'élève pourra poursuivre sa réflexion et ses explorations en diverses occasions : journée-carrière, visite d'établissements scolaires, sortie à titre d'élève d'un jour⁵, stage d'observation en milieu de travail, écoute de témoignages de travailleurs, cours de photographie offert comme activité parascolaire, participation à un groupe de pairs aidants, etc. Il ne craindra pas de faire appel aux enseignants de diverses disciplines pour s'informer de leur parcours scolaire et professionnel et pour connaître leur représentation du marché du travail par rapport à leur spécialité. Il n'hésitera pas non plus à se tourner vers ses parents pour connaître leur opinion sur tel métier ou profession, obtenir de l'aide pour trouver une entreprise où il souhaite se rendre comme observateur, etc.

À la suite du PPO et particulièrement durant les deux dernières années du second cycle du secondaire, les jeunes peuvent avoir besoin, pour différentes raisons, d'une aide personnalisée. Ils peuvent obtenir un soutien des conseillers d'orientation et des conseillers d'information scolaire et professionnelle, par exemple s'ils sont indécis quant à de nouvelles démarches exploratoires à effectuer ou encore s'ils veulent des conseils pour faire un choix parmi de nombreuses options de cours ou de programmes ou pour évaluer leurs chances d'être admis à un programme donné, etc.

5. Plusieurs établissements offrent la possibilité d'assister à des cours pendant une journée à titre d'élève d'un jour.

Ce programme incite les élèves à se responsabiliser à l'égard de leur cheminement vocationnel.

Contexte pédagogique

L'approche éducative en orientation, si elle utilise les compétences méthodologiques des enseignants et des chercheurs, donne le rôle principal aux étudiants en misant sur leur libre arbitre.

D. Gilles et autres

Le projet personnel d'orientation appartient à l'élève, qui est appelé à faire preuve de créativité, d'autonomie et d'une certaine capacité d'analyse, tout en demeurant rigoureux et centré sur l'expérimentation. Cela suppose qu'il soit placé dans des situations d'apprentissage adaptées aux exigences particulières de ce programme, qu'il puisse faire appel à des collaborateurs engagés et qu'il dispose des ressources pédagogiques appropriées.

Un climat de classe ouvert, construit sur des relations interpersonnelles

En raison de l'approche pédagogique privilégiée par le PPO et du caractère particulier des situations d'apprentissage et d'évaluation qui le caractérisent, le climat de la classe doit en être un de confiance, de respect et d'ouverture. Les relations interpersonnelles jouent en effet un rôle clé; grâce à elles, la classe devient une sorte de laboratoire d'orientation, un lieu où chacun peut faire part de ses questions et de ses réflexions comme de ses recherches et de leur résultat, sans craindre le jugement de ses pairs ou de l'enseignant. Chacun doit trouver, parmi plusieurs façons de faire, celle qui lui convient le mieux. L'enseignant agit alors comme un guide qui enseigne certaines stratégies, sans les imposer, et qui amène chaque élève à en faire l'essai et à choisir celles qui correspondent à sa personnalité. Il doit aussi s'assurer que tous les élèves se sentent interpellés par le cours, même ceux qui se croient déjà « branchés », en leur faisant comprendre que le but du PPO n'est pas de les orienter, mais de les aider à s'orienter eux-mêmes.

Il n'y a pas de « bonne réponse » lorsqu'on cherche à se connaître et à s'orienter.

Caractéristiques des situations d'apprentissage et d'évaluation

Pour susciter l'engagement des élèves et leur participation active à l'élaboration de démarches exploratoires, il convient de privilégier des situations d'apprentissage et d'évaluation qui soient à la fois personnelles, expérientielles et intégratives.

Des situations d'apprentissage et d'évaluation personnelles

Une situation est personnelle dans la mesure où elle peut s'adapter à la réalité de chaque élève, puisque la démarche d'orientation revêt un caractère unique pour chacun tout en comportant des étapes communes à tous. Qu'elle soit vécue de façon individuelle ou en groupe, la situation d'apprentissage et d'évaluation doit donc pouvoir être modelée par l'élève pour convenir à ses champs d'intérêt.

Des situations d'apprentissage et d'évaluation expérientielles

Une situation est expérientielle dans la mesure où elle permet de découvrir par la pratique certaines réalités d'un milieu de formation ou du monde du travail. Qu'elle se déroule à l'école ou dans tout autre milieu, une telle situation plonge l'élève dans l'action et l'amène à dépasser la simple quête d'information théorique.

Des situations d'apprentissage et d'évaluation intégratives

Une situation est intégrative dans la mesure où elle incite le jeune à faire des liens entre les disciplines scolaires et le monde du travail et qu'elle favorise les retours réflexifs. En lui permettant d'expérimenter des activités relatives

au travail et à une formation qualifiante, elle l'amène à se projeter dans l'avenir et à prendre ainsi conscience de l'apport des disciplines scolaires à son projet de vie.

Les situations d'apprentissage doivent en effet comporter une importante dimension métacognitive et favoriser la réflexion de l'élève sur les décisions qu'il sera appelé à prendre dans un avenir plus ou moins rapproché. Le partage d'expériences entre pairs et les échanges avec divers collaborateurs contribuent à enrichir cette réflexion et permettent à chacun d'élargir et de mettre à jour son profil personnel. La communication devient ainsi un élément essentiel des situations d'apprentissage et d'évaluation.

L'évaluation des apprentissages

Dans l'esprit du Programme de formation et conformément à la Politique d'évaluation des apprentissages, l'évaluation en cours d'année est envisagée comme un moyen qui aide l'élève à apprendre et qui aide les enseignants à le guider dans sa démarche exploratoire et sa réflexion. La rubrique qui traite du développement de chacune des compétences fournit des indications aux enseignants quant aux balises à mettre en place tout au long de l'année, et ce, en fonction des programmes obligatoire et optionnel. Vers la fin de l'année, l'évaluation s'inscrit davantage dans la fonction de reconnaissance des compétences et vise à rendre compte de leur niveau de développement. Afin d'étayer le jugement requis pour le bilan des apprentissages, l'enseignant doit disposer de traces pertinentes et suffisantes. À l'aide de ces informations et des échelles des niveaux de compétence, l'enseignant porte un jugement sur l'état de développement de chacune d'elles et en consigne le résultat. Le programme obligatoire permet à l'élève d'obtenir quatre unités de 3^e secondaire et le programme optionnel, quatre unités de 4^e secondaire.

Le rôle de l'élève dans l'élaboration de son projet d'orientation étant central, sa participation à l'évaluation s'avère essentielle afin qu'il devienne de plus en plus autonome dans l'exercice de ses compétences à s'orienter. Cette évaluation est renforcée par le point de vue de ses pairs étant donné l'obligation de partage mutuel avec eux dans le déroulement du projet.

L'élève

Le projet personnel d'orientation confie à l'élève plus qu'un rôle principal : il en fait l'auteur et l'acteur de ses situations d'apprentissage ainsi que le maître d'œuvre des démarches exploratoires qu'il planifie, réalise et analyse. Pour s'engager activement dans un tel processus, il doit apprendre à puiser dans ses ressources personnelles (connaissances antérieures, habiletés, stratégies, attitudes) et à choisir et utiliser les ressources documentaires, matérielles et humaines dont il a besoin pour mener à bien ses démarches. Il découvrira l'importance, pour élargir ses perspectives et valider ses hypothèses, de diversifier les moyens d'exploration et de faire appel à différentes personnes : pairs, enseignants, professionnels de l'école ou membres de sa famille. Il lui faudra souvent sortir du cadre familial ou scolaire et se tourner vers les milieux de travail ou de formation et les experts qui s'y trouvent pour s'ouvrir au monde extérieur.

L'élève peut également participer aux démarches de ses pairs. Il assume alors auprès d'eux un rôle d'aidant dans l'utilisation de divers moyens associés aux expérimentations, aux explorations de type virtuel ou à la méthodologie. Un tel rôle est particulièrement exigeant sur le plan de la rigueur et de l'ouverture à l'autre.

L'école : une organisation apprenante

Pour réaliser son projet personnel d'orientation, l'élève a besoin d'encadrement et de soutien. L'enseignant et les professionnels du service d'information et d'orientation scolaires et professionnelles jouent à cet égard un rôle de premier plan, mais l'élève doit aussi pouvoir compter sur l'ensemble de l'équipe-école⁶, comme sur les membres de sa famille élargie et sur des partenaires de la communauté. La concertation de tous les acteurs et leur volonté commune de soutenir l'élève dans sa démarche d'orientation apparaissent dès lors comme des conditions essentielles de succès.

6. Songeons, par exemple, au personnel de soutien chargé de l'entretien du réseau informatique de l'école et du bon fonctionnement des ordinateurs, outils indispensables aux élèves du PPO.

C'est à la direction de l'école, de concert avec les conseillers pédagogiques, qu'il revient de susciter cette volonté et d'agir comme interface entre les intervenants scolaires et les partenaires externes.

L'enseignant du PPO

Compte tenu de l'importance du rôle confié à l'élève dans la définition de ses démarches exploratoires, il importe de lui offrir un encadrement qui allie souplesse et rigueur. Si une large place doit être laissée à son initiative personnelle pour lui permettre de faire des choix et de modifier au besoin certains paramètres de la situation d'apprentissage, il n'en demeure pas moins qu'il a aussi besoin de balises pour le guider dans ses démarches et orienter sa réflexion.

L'enseignant joue donc d'abord un rôle de guide et d'accompagnateur auprès de l'élève. Il lui présente différentes ressources susceptibles de lui être utiles et il l'aide à structurer ses démarches pour s'assurer qu'elles soient réalisables et qu'elles contribuent à son cheminement personnel. Il l'accompagne aussi dans la réalisation de son projet, l'interroge sur ses choix et ses décisions, et l'invite à marquer des temps d'arrêt pour la réflexion. Il peut aussi le diriger et lui proposer des activités structurées, comme des activités d'appropriation des ressources, lui fournir des indications quant aux stratégies à mobiliser ou à consolider, etc.

L'enseignant assume un rôle de guide, d'accompagnateur, d'animateur et de médiateur.

Même si le programme est axé sur une démarche individuelle, l'enseignant n'en travaille pas moins avec un groupe. Aussi doit-il gérer sa classe en s'efforçant de concilier les besoins d'encadrement et d'autonomie de chacun⁷. Il doit aussi assumer un rôle d'animateur. C'est à lui qu'il revient de susciter les discussions entre les élèves et de les amener

à confronter leurs représentations. Il veille à ce que chacun apprenne à exprimer ses opinions et à prendre position tout en sachant écouter et respecter le point de vue des autres.

Enfin, l'enseignant agit à titre de médiateur entre les élèves et la communauté. Il coordonne ou contrôle leurs contacts avec les partenaires extérieurs

7. Des balises destinées à aider l'enseignant à graduer le niveau de complexité des situations d'apprentissage sont présentées sous les rubriques consacrées au développement de chaque compétence.

tout en s'efforçant de ne pas surcharger la communauté, dont il cherche à assurer la collaboration à long terme. Il est aidé en cela par les spécialistes en information et en orientation scolaires et professionnelles, avec lesquels il collabore étroitement.

Les enseignants d'autres disciplines

Les enseignants d'autres disciplines sont également des partenaires essentiels. En tenant compte des préoccupations de l'élève en matière d'orientation lorsqu'ils élaborent des situations d'apprentissage et d'évaluation, ils peuvent lui ouvrir une fenêtre sur divers aspects de la vie professionnelle et même, parfois, lui fournir l'élément déclencheur dont il a besoin pour élaborer son projet personnel d'orientation.

Le personnel des services éducatifs complémentaires

Avec la mise en œuvre des nouveaux programmes des services complémentaires, tous les professionnels contribuent au PPO en portant attention à l'aspect orientant de leur travail et en accompagnant les élèves dans leur démarche d'orientation. Leur discours et leurs actions peuvent avoir une influence déterminante sur le cheminement scolaire des jeunes qu'ils côtoient.

Les conseillers d'orientation et les conseillers d'information scolaire et professionnelle sont, pour leur part, des personnes-ressources essentielles et incontournables, tant pour les élèves que pour l'enseignant. Ils collaborent parfois avec celui-ci à l'élaboration de situations d'apprentissage et d'évaluation. Ils facilitent l'accès aux ressources documentaires et expérientielles de même que les contacts auprès des membres de la communauté, des parents ou d'autres personnes-ressources.

Ces professionnels peuvent intervenir en classe, dans la mesure de leur disponibilité, et répondre à des demandes de consultation individuelle formulées par les élèves qui souhaitent obtenir des réponses à des questions précises suscitées par leurs démarches exploratoires. Ils aident les jeunes à valider leurs hypothèses de parcours et les appuient, au besoin, dans leur choix de cours optionnels ou leur choix d'un programme de formation professionnelle ou collégiale.

Les professionnels des services éducatifs complémentaires sont des personnes-ressources essentielles et incontournables tant pour les élèves que pour l'enseignant.

Les parents, la famille et la communauté : des partenaires

L'élève trouvera auprès des siens une source d'inspiration aussi bien qu'un soutien précieux pour alimenter sa réflexion et éclairer ses décisions. Les métiers ou professions exercés par ses parents ou les membres de sa famille élargie sont d'ailleurs souvent les premiers auxquels il s'intéresse. Il importe

Il importe de bien informer les parents sur le sens et la portée du projet personnel d'orientation, de les inviter à s'intéresser activement à celui de leur enfant et à l'encourager dans ses démarches.

donc de bien informer les parents sur le sens et la portée du projet personnel d'orientation, de les inviter à s'intéresser activement à celui de leur enfant et à l'encourager dans ses démarches. Différents membres de la famille peuvent aussi l'accompagner, grâce à leur propre expertise, dans sa découverte du monde du travail et l'aider à diversifier ses moyens et ses pistes d'exploration.

Les partenaires extérieurs à l'école constituent d'autres collaborateurs essentiels pour la réalisation du projet personnel d'orientation. Qu'ils appartiennent à des milieux de formation ou à des milieux de travail, ils peuvent offrir à certains

élèves des lieux d'expérimentation privilégiés et les faire bénéficier d'une expertise dans leur secteur d'activité. Il est donc très important que les écoles soignent leurs relations avec ces partenaires et qu'elles cherchent à faciliter et à maintenir leur collaboration. Dans certains cas, la commission scolaire peut intervenir pour susciter la collaboration des entreprises de sa région.

Des ressources appropriées

Pour réaliser son projet personnel d'orientation, l'élève doit avoir accès à des ressources externes de divers ordres : ressources documentaires, ressources matérielles et personnes-ressources.

Les ressources documentaires

Le projet personnel d'orientation est élaboré à partir d'une solide documentation, dont l'analyse constitue souvent la première exploration de l'élève. Elle sert à concevoir le plan du projet. Elle en suscite parfois l'émergence et en soutient la réalisation. La documentation doit être variée et mise à jour régulièrement par un professionnel. Elle peut être composée de documents écrits, de livres, de prospectus, de sites Web et d'autres médias. Elle

doit être facilement accessible, soit à la bibliothèque, dans un centre d'information scolaire et professionnelle ou dans la classe.

Des ressources matérielles pour soutenir les activités expérientielles

La démarche du PPO est largement expérientielle et dépasse le cadre de la recherche documentaire. L'élève doit s'imprégner du sujet étudié et dégager une impression générale du domaine exploré en combinant l'information concrète qu'il a recueillie et une réflexion plus approfondie, à caractère métacognitif.

Les ressources associées à ce volet sont diverses : outils d'expérimentation, simulations, jeux, tests, activités pratiques, etc. Plusieurs se trouvent sur support informatisé⁸. Il importe donc que les élèves puissent avoir accès à un local organisé spécifiquement pour le PPO où ils trouveront en nombre suffisant des ordinateurs liés au réseau Internet pour faire des recherches individuelles ainsi que diverses expérimentations et explorations sur le site dédié au PPO. Des coffrets-projets contenant le matériel nécessaire pour les outils d'expérimentation doivent aussi être à la disposition des élèves.

À noter que les stages d'observation ou d'initiation en milieu de travail, à titre d'activités expérientielles, ne visent pas l'acquisition de connaissances mais bien l'exploration d'un domaine professionnel. Ils sont planifiés en fonction de l'organisation scolaire et des règlements de chacune des écoles secondaires. Ces stages peuvent aussi avoir lieu lors des journées pédagogiques ou en dehors des heures de classe.

Les personnes-ressources

La représentation que l'élève se donne d'un domaine exploré se construit souvent par un contact humain. Il importe donc qu'il puisse se tourner vers une personne-ressource en qui il a confiance. Il peut s'agir d'une personne issue du marché du travail, d'un mentor, d'un élève, d'un enseignant, d'un parent. Évidemment, les spécialistes en information et en orientation scolaires et professionnelles jouent un rôle primordial à cet égard.

8. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a préparé, à l'intention des enseignants et des élèves, un site où ils peuvent trouver des ressources de cette nature : <http://www.repertoireppo.qc.ca>

COMPÉTENCE 1 Réaliser une démarche exploratoire d'orientation

Sens de la compétence

Depuis quelques années, une quantité importante d'informations scolaires et professionnelles est largement diffusée et facilement accessible. Les moyens d'y accéder sont aussi très nombreux. Ce n'est cependant pas suffisant pour permettre aux élèves d'effectuer, à moyen ou à court terme, des choix éclairés en rapport avec leur orientation scolaire et professionnelle. Pour y arriver, ils doivent s'engager eux-mêmes dans une démarche exploratoire d'orientation et vivre des expériences associées à divers métiers ou professions. Il importe donc qu'ils apprennent à planifier, à structurer et à évaluer une telle démarche et qu'ils aient l'occasion de la mettre en œuvre de plus d'une façon.

Pour planifier sa démarche, l'élève choisit des secteurs parmi ceux auxquels il s'est intéressé auparavant. Cela n'exclut pas la possibilité qu'il tienne aussi compte de son bilan personnel ni qu'une intuition le pousse à orienter ses recherches vers un autre secteur. Il doit expliquer les raisons de ses choix et préciser ses intentions d'exploration. Il énonce alors ses objectifs, décrit ce qu'il recherche et définit les grandes étapes de la démarche qu'il prévoit entreprendre. Cette planification n'est toutefois pas linéaire; elle revêt un caractère itératif et évolue à mesure que le projet prend forme.

L'élève doit explorer et expérimenter plusieurs fonctions de travail et, à cette fin, utiliser des moyens diversifiés. Il approfondit ainsi sa connaissance des secteurs qui suscitent son intérêt et peut même en découvrir de nouveaux. Parfois, il sélectionne un outil d'expérimentation qui pique sa curiosité, tel un module lui permettant de vivre en classe, à échelle réduite, la réalité d'un secteur, d'une formation, d'un métier ou d'une profession. L'exploration peut se faire à l'école, en milieu de formation, en milieu de travail ou dans la communauté. Les visites, réelles ou virtuelles, sont à privilégier. Le stage d'observation ou la visite d'un milieu de travail à l'aide d'un site Web en sont des exemples. L'exploitation de ressources documentaires en information scolaire et professionnelle constitue une autre activité pertinente, puisqu'elle permet d'obtenir rapidement certains renseignements sans devoir rencontrer un

Les élèves doivent s'engager eux-mêmes dans une démarche exploratoire d'orientation et vivre des expériences associées à divers métiers ou professions.

expert de la profession. Quelle que soit la façon dont il a recueilli ses informations, l'élève doit les valider ensuite auprès de personnes clés. Cela peut se faire de façon virtuelle par l'intermédiaire du cybermentorat ou par un contact direct avec une personne-ressource. Il doit aussi s'interroger sur l'utilisation qu'il a faite des ressources externes à sa disposition; il pourra ainsi se rendre

compte qu'une combinaison de stratégies et d'outils adéquats lui permet de valider efficacement l'information et de se donner une représentation fidèle d'un secteur d'intérêt, d'un métier ou d'une profession.

L'utilisation de différents moyens d'exploration débouche souvent sur des découvertes ou des prises

de conscience qui obligent l'élève à revoir sa planification. Ainsi, une expérimentation, une démonstration effectuée par un pair, une discussion avec une personne de confiance, la visite d'une entreprise, une activité d'approche orientante, une situation d'apprentissage disciplinaire sont autant d'occasions qui lui permettent d'enrichir ou de modifier sa représentation du monde du travail ou de se découvrir une passion pour une profession ou un métier, ce qui peut l'amener à restructurer sa démarche en conséquence.

À tout moment, l'élève doit pouvoir porter un regard critique sur sa démarche pour en évaluer la qualité et la cohérence. À cette fin, il doit en conserver des traces en utilisant des outils personnalisés, dont il pourra aussi se servir pour ses communications. Il peut s'agir d'un journal de bord, d'un portfolio, d'une présentation multimédia, d'une vidéo, d'un cybercarnet, d'un stand, etc. Il peut faire ce retour réflexif par lui-même, en se référant à l'ensemble des critères d'évaluation, ou avec l'aide de l'enseignant, qui le guide par des questions. Il est amené à examiner la façon dont il est parvenu ou non à atteindre ses objectifs et à respecter ses intentions de départ. C'est à la lumière de cette réflexion qu'il peut réguler sa démarche pour chercher à la rendre plus conforme à ses besoins ou choisir d'explorer un nouveau secteur.

Si l'élève décide d'approfondir une démarche présumée terminée, il lui faut revoir sa planification, envisager d'autres moyens d'exploration et diversifier ses stratégies pour trouver des informations supplémentaires sur un métier, une profession, un programme de cours, etc., et confronter ces nouvelles données à celles déjà colligées. Une fois la qualité de l'ensemble de sa démarche assurée, il est prêt à en entreprendre une autre, dans un nouveau secteur d'intérêt.

Programme optionnel

Le programme optionnel pousse plus loin le développement de la compétence en insistant sur le développement de certaines attitudes essentielles pour parvenir à s'orienter et se réorienter tout au long de sa vie : l'autonomie, le sens de l'initiative et la confiance en soi, qui permet de surmonter la crainte de l'inconnu. La tolérance à l'ambiguïté y est aussi une dimension importante étant donné la souplesse et l'ouverture demandées à l'élève dans l'élaboration de ses démarches exploratoires.

Le programme optionnel insiste sur le développement de certaines attitudes : l'autonomie, le sens de l'initiative et la confiance en soi.

Sachant que ses découvertes doivent résulter de plusieurs actions et recherches et qu'elles s'enrichissent au fur et à mesure de ses multiples démarches exploratoires, l'élève pourra en arriver à se donner de nouvelles stratégies et à utiliser des outils qui ne lui sont pas familiers. Il accordera de l'importance à la qualité de sa démarche et cherchera de nouveaux moyens de la bonifier. Il pourra ainsi constater les avantages d'explorer des secteurs éloignés de ses propres champs d'intérêt ou des secteurs qui lui sont totalement inconnus.

Compétence 1 et ses composantes

Planifier sa démarche exploratoire

Déterminer des secteurs d'intérêt • Préciser ses intentions d'exploration • Sélectionner des moyens d'exploration • Prévoir les étapes de sa démarche

Diversifier les moyens d'exploration

Expérimenter des fonctions de travail • Visiter des milieux de travail et de formation • Exploiter des ressources documentaires en information scolaire et professionnelle • Rencontrer des personnes clés

Réaliser une démarche exploratoire d'orientation

Porter un regard critique sur sa démarche exploratoire

Comparer sa démarche à celle de ses pairs • Apprécier l'utilité de sa démarche • Envisager d'autres démarches • Juger de la qualité de sa démarche • Évaluer la pertinence des ressources utilisées

Critères d'évaluation

- Précision de la planification
- Diversité des stratégies exploratoires
- Validation des informations
- Cohérence de la démarche

Attentes de fin d'année

Au terme de sa formation, l'élève est capable de mener à terme une démarche exploratoire d'orientation.

Il choisit un secteur d'intérêt et planifie les étapes de sa démarche. Il sélectionne et évalue les ressources qui pourront lui être utiles : ressources documentaires, ressources matérielles soutenant les activités expérientielles et contacts avec des personnes-ressources. Il réalise les activités prévues et révisé sa planification au besoin pour s'assurer que ce qu'il vit est toujours en relation avec ses intentions. Il utilise plusieurs stratégies et divers outils pour en arriver à confirmer ou à infirmer sa représentation des métiers et des professions qu'il explore. En raffinant sa démarche, il en dégage un portrait détaillé et précis. Par des échanges et une analyse critique, il fait le point et s'engage ensuite dans une nouvelle démarche.

Les attentes suivantes s'ajoutent pour le programme optionnel :*

L'élève planifie sa démarche exploratoire sans assistance. Il décide lui-même d'employer de nouvelles stratégies exploratoires et d'utiliser des outils moins connus. Capable de prendre des initiatives, il met l'accent sur la qualité et l'exhaustivité de sa démarche.

* Les éléments particuliers du programme optionnel sont indiqués en italique.

Les enseignants peuvent s'inspirer du tableau qui suit pour varier divers paramètres des situations d'apprentissage et d'évaluation qu'ils proposent aux élèves de façon à en graduer le niveau de complexité et à assurer le développement de la compétence. Ils y trouveront des pistes pour amorcer la démarche avec l'ensemble des élèves, puis pour l'adapter en fonction des trajectoires prévues par les programmes obligatoire et optionnel.

Aspect de la compétence	Paramètre de la situation	Variation du paramètre		
		Début du cheminement	Programme obligatoire	Programme optionnel
Mobilisation en contexte	<i>Nature de la planification</i>	La situation inclut un canevas précis de planification d'une démarche exploratoire.	La situation inclut un canevas partiel de planification d'une démarche exploratoire.	La situation précise les grandes lignes à retrouver dans la planification sans fournir de canevas.
	<i>Secteur d'intérêt</i>	La situation propose l'exploration d'un secteur d'intérêt familier à l'élève.	La situation demande à l'élève d'explorer un secteur d'intérêt qui lui est moins familier.	La situation demande à l'élève d'explorer un secteur d'intérêt qui lui est inconnu.
	<i>Production attendue</i>	La situation exige une brève consignation ou une communication succincte des éléments suivants : la démarche, les informations validées ou les stratégies exploratoires utilisées.	La situation exige une brève consignation et une communication succincte des éléments suivants : la démarche, les informations validées et les stratégies exploratoires utilisées.	La situation exige la consignation et la communication détaillées des éléments suivants : la démarche, les informations validées et les pistes d'amélioration quant aux stratégies utilisées.
Ressources	<i>Familiarité et accessibilité des moyens d'exploration</i>	La situation implique des moyens d'exploration familiers et facilement accessibles à l'élève.	La situation implique des moyens d'exploration non familiers et relativement accessibles à l'élève.	La situation implique des moyens d'exploration non familiers et plus difficilement accessibles à l'élève.
	<i>Mobilisation des moyens d'exploration</i>	La situation implique un répertoire limité de moyens d'exploration.	La situation implique un répertoire élargi de moyens d'exploration.	La situation implique un maximum de moyens d'exploration.
	<i>Mobilisation des stratégies, outils et attitudes</i>	La situation précise la stratégie ou les stratégies, l'outil ou les outils, l'attitude ou les attitudes à mobiliser.	La situation précise certains outils et stratégies et demande à l'élève de cibler des attitudes à mobiliser.	La situation demande à l'élève de cibler des stratégies, outils et attitudes à mobiliser.
Retour réflexif	<i>Retours sur la démarche exploratoire</i>	La situation cible explicitement le moment et l'objet des retours sur sa démarche que l'élève doit effectuer (moyens d'exploration, stratégies, outils, attitudes, etc.).	La situation cible l'objet des retours, mais laisse à l'élève l'initiative du moment pour les effectuer.	La situation met l'accent sur la qualité de la démarche et laisse l'élève décider du moment pour effectuer des retours sur sa démarche.

COMPÉTENCE 2 Se situer au regard de son orientation scolaire et professionnelle

Sens de la compétence

Appelé à faire des choix qui auront une incidence sur son avenir professionnel, l'élève du deuxième cycle du secondaire doit s'interroger sur son orientation et considérer différentes hypothèses de parcours, sans nécessairement faire un choix définitif de carrière. De cette façon, il apprend à se situer au regard de son orientation scolaire et professionnelle.

C'est en explorant divers secteurs d'intérêt et en expérimentant différentes fonctions de travail que l'élève poursuit la consolidation de son profil personnel amorcée au cours du cycle précédent dans le cadre de l'approche orientante. Il a ainsi l'occasion de se découvrir des affinités avec certains domaines

ou une aversion pour d'autres et d'établir des liens entre ce qu'il apprend sur ces domaines et ses propres caractéristiques. La conscience qu'il développe de ses goûts, de ses aptitudes et de ses valeurs s'affine de sorte qu'il devrait être davantage en mesure d'établir un lien entre ce qu'il vit lors d'activités d'exploration ou d'expérimentation et ce qu'il est comme personne. Il devrait aussi découvrir les exigences particulières de certains métiers, formations ou professions.

Cette réflexion, l'élève doit la mener par lui-même et pour lui-même en mettant à profit plusieurs stratégies métacognitives d'introspection et de distanciation. Il lui faut s'interroger sur les liens qui peuvent exister entre ses caractéristiques personnelles, ses objectifs de développement et ce que ses démarches exploratoires lui ont appris. Son analyse devrait le conduire à envisager une diversité d'hypothèses de parcours professionnel et à réviser, si besoin est, ses objectifs de départ. Il importe par ailleurs qu'il consigne ces réflexions et ces informations pour y revenir ultérieurement et pour en rendre compte.

L'élève ne peut toutefois se contenter d'une réflexion solitaire. Il doit partager ses perceptions et les confronter avec celles de ses pairs. Il lui faut prévoir à cette fin des moyens et des stratégies de communication qui lui

Se situer au regard de son orientation scolaire et professionnelle, c'est porter un regard sur soi en échangeant avec les autres et en se projetant dans l'avenir.

paraissent efficaces, qui facilitent sa prise de position et celle des autres et qui l'amènent, le cas échéant, à envisager de nouvelles possibilités. Il importe qu'il échange avec ses pairs sur ce qu'il a vécu et sur la représentation qu'il s'est donnée d'une formation, d'un métier ou d'une profession. Le partage d'expériences et de réflexions devrait l'aider à mieux comprendre ce qu'il a vécu et à l'intégrer dans son bilan personnel. L'enseignant doit également l'encourager à parler de ses projets ou de ses questionnements avec ses parents ou d'autres adultes de confiance de sorte qu'il connaisse aussi le point de vue de personnes d'expérience.

L'élève apprend à élaborer des hypothèses de parcours professionnel et à les situer dans le temps. Il importe qu'il en envisage certaines étapes, pouvant être modelées au fil des événements, qu'il se projette dans l'avenir et qu'il décrive ce qu'il devrait faire pour accéder à une formation, à un métier ou à une profession hypothétiques.

Le contingentement de certains programmes d'études, la conjoncture du marché du travail et les remises en question personnelles peuvent entraîner des réorientations au fil du temps. Aussi l'élève pourra-t-il mettre à profit la compétence *Se situer au regard de son orientation scolaire et professionnelle* tout au long de sa vie.

Programme optionnel

Le programme optionnel pousse plus loin le développement de la compétence en insistant plus particulièrement sur deux composantes : *Consolider son profil personnel* et *Considérer des hypothèses de parcours professionnel*. L'élève doit entreprendre la comparaison des diverses hypothèses de parcours professionnel qu'il a formulées, en dégager les avantages et les inconvénients et en déterminer l'accessibilité et le réalisme pour lui.

Sans pousser l'élève à faire un choix, le programme optionnel doit l'amener à réfléchir sur ses façons de prendre une décision.

Cet exercice devrait l'amener à se situer comme futur travailleur en prenant en considération sa personnalité, son unicité et son contexte de vie.

L'élève doit aussi se donner des objectifs personnels de développement et s'interroger sur les ressources et les efforts requis pour atteindre ses buts. Il peut s'agir du temps d'étude, des coûts de formation, de l'effort intellectuel à fournir, des risques à prendre, etc. Il lui faut alors dégager des attitudes et des habiletés à développer et apprendre à mener plus en profondeur les retours réflexifs sur sa démarche.

Sans pousser l'élève à faire un choix, ce programme doit l'amener à réfléchir sur ses façons de prendre une décision. Le fait de privilégier des secteurs d'intérêt et des moyens d'exploration et de comparer différentes hypothèses de parcours professionnel devrait lui permettre de se familiariser avec des stratégies relatives à la prise de décision et d'en dégager certaines tendances : analytique, intuitive ou consultative. Il bonifie et consolide d'autant plus son profil personnel.

Compétence 2 et ses composantes

Consolider son profil personnel

Établir des liens entre ses caractéristiques personnelles et ses découvertes • S'interroger sur les investissements nécessaires pour atteindre ses buts • Reconnaître l'impact de l'estime de soi sur ses aspirations • *Se donner des objectifs de développement personnel* • *Déterminer son mode de décision*

Partager sa réflexion

Confronter ses représentations avec celles de ses pairs • Élargir sa réflexion en tirant profit de celle des autres • Discuter avec ses parents ou d'autres personnes de confiance

Se situer au regard de son orientation scolaire et professionnelle

Considérer des hypothèses de parcours professionnel

Envisager les étapes de son parcours • Reconnaître les opportunités et les contraintes afférentes • Situer son parcours professionnel dans le temps • *Comparer de façon critique ses hypothèses de parcours*

Critères d'évaluation

- Pertinence des éléments de réflexion
- Efficacité des moyens de partage
- Diversité des hypothèses envisagées
- Qualité de la justification des hypothèses

* Les éléments particuliers du programme optionnel sont indiqués en italique.

Attentes de fin d'année

Au terme de sa formation, l'élève est capable de présenter une réflexion structurée au regard de son orientation scolaire et professionnelle.

À partir de ce que ses démarches exploratoires lui ont permis de découvrir sur lui-même et sur divers métiers ou professions, il approfondit des hypothèses de cheminement professionnel en tenant compte de ses goûts et de ses aptitudes en même temps que de la diversité des programmes de formation offerts et des possibilités du marché du travail. Il peut situer son parcours professionnel dans le temps. Il est capable de prendre un recul et de reconsidérer des hypothèses de parcours à partir d'éléments ou d'événements nouveaux. Il peut formuler ses réflexions de manière cohérente et structurée, s'y référer, les partager et les enrichir à la suite d'échanges. Il sait faire le point, dresser un bilan ou une synthèse et discuter de ses démarches avec des adultes.

Les attentes suivantes s'ajoutent pour le programme optionnel :*

L'élève compare ses hypothèses de parcours professionnel afin d'en évaluer la portée. Il connaît son mode de décision ainsi que les stratégies utiles et appropriées à son contexte personnel. Il établit des liens entre ses caractéristiques, ses découvertes et son estime de soi. Il se donne des objectifs de développement personnel.

Développement de la compétence *Se situer au regard de son orientation scolaire et professionnelle*

Les enseignants peuvent s'inspirer du tableau suivant pour varier divers paramètres des situations d'apprentissage et d'évaluation qu'ils proposent aux élèves de façon à en graduer le niveau de complexité et à assurer ainsi le développement de la compétence. Ils y trouveront des pistes pour amorcer la démarche avec l'ensemble des élèves, puis pour l'adapter en fonction des trajectoires prévues par les programmes obligatoire et optionnel.

Aspect de la compétence	Paramètre de la situation	Variation du paramètre		
		Début du cheminement	Programme obligatoire	Programme optionnel
Mobilisation en contexte	<i>Caractéristiques personnelles</i>	La situation précise la ou les caractéristiques à consolider durant la démarche exploratoire.	La situation précise certaines caractéristiques personnelles à consolider et en laisse un certain nombre à préciser par l'élève.	La situation demande à l'élève de préciser un certain nombre de caractéristiques personnelles à consolider et de déterminer son mode de décision.
	<i>Objectifs de développement personnel</i>	—	La situation permet à l'élève de cerner des attitudes, aptitudes, etc., à développer.	La situation permet à l'élève de s'engager dans le développement d'attitudes, d'aptitudes, etc.
	<i>Précision des hypothèses de parcours</i>	La situation inclut un canevas précis d'élaboration d'une hypothèse de parcours.	La situation inclut un canevas partiel d'élaboration et de justification d'hypothèses de parcours.	La situation ne précise que les grandes lignes d'élaboration et de justification d'hypothèses de parcours. Elle fournit cependant un canevas précis de comparaison de ces dernières.
	<i>Production attendue</i>	La situation exige une brève consignation ou une communication succincte des éléments suivants : ses découvertes ou une hypothèse de parcours.	La situation exige une brève consignation et une communication succincte des éléments suivants : ses découvertes, ses hypothèses de parcours et des attitudes, aptitudes, etc., à développer.	La situation exige la consignation et la communication détaillées des éléments suivants : ses découvertes, son mode de décision, la comparaison de ses hypothèses de parcours et les pistes d'engagement dans le développement de ses attitudes, aptitudes, etc.
Ressources	<i>Moyens de communication</i>	La situation implique un répertoire limité et détermine le moyen de communication.	La situation implique un large répertoire de moyens de communication.	
	<i>Mobilisation des stratégies, outils, attitudes</i>	La situation nomme explicitement la stratégie ou les stratégies, l'outil ou les outils et l'attitude ou les attitudes à mobiliser.	La situation nomme explicitement certains outils et stratégies et demande à l'élève de cibler des attitudes à mobiliser.	La situation demande à l'élève de cibler des stratégies, outils et attitudes à mobiliser.
Retour réflexif	<i>Réflexion concernant la démarche d'apprentissage de l'orientation</i>	—	La situation cible explicitement le moment et l'objet des réflexions à propos de l'apprentissage de l'orientation.	La situation met l'accent sur le retour concernant les stratégies relatives à la prise de décision et laisse l'élève décider du moment pour effectuer des réflexions à propos de son apprentissage de l'orientation.

Contenu de formation

La pédagogie du projet, c'est la pédagogie du sens, l'aptitude à l'anticipation (penser avant d'agir); c'est aussi, pour l'élève, mesurer l'impact de ses actes, envisager plusieurs solutions, sélectionner les plus opérantes. Elle recherche l'autonomie, la coopération, la confiance en soi, la responsabilisation, l'engagement (ténacité, persévérance), la discussion et l'argumentation.

J. Rioult et Y. Tenne

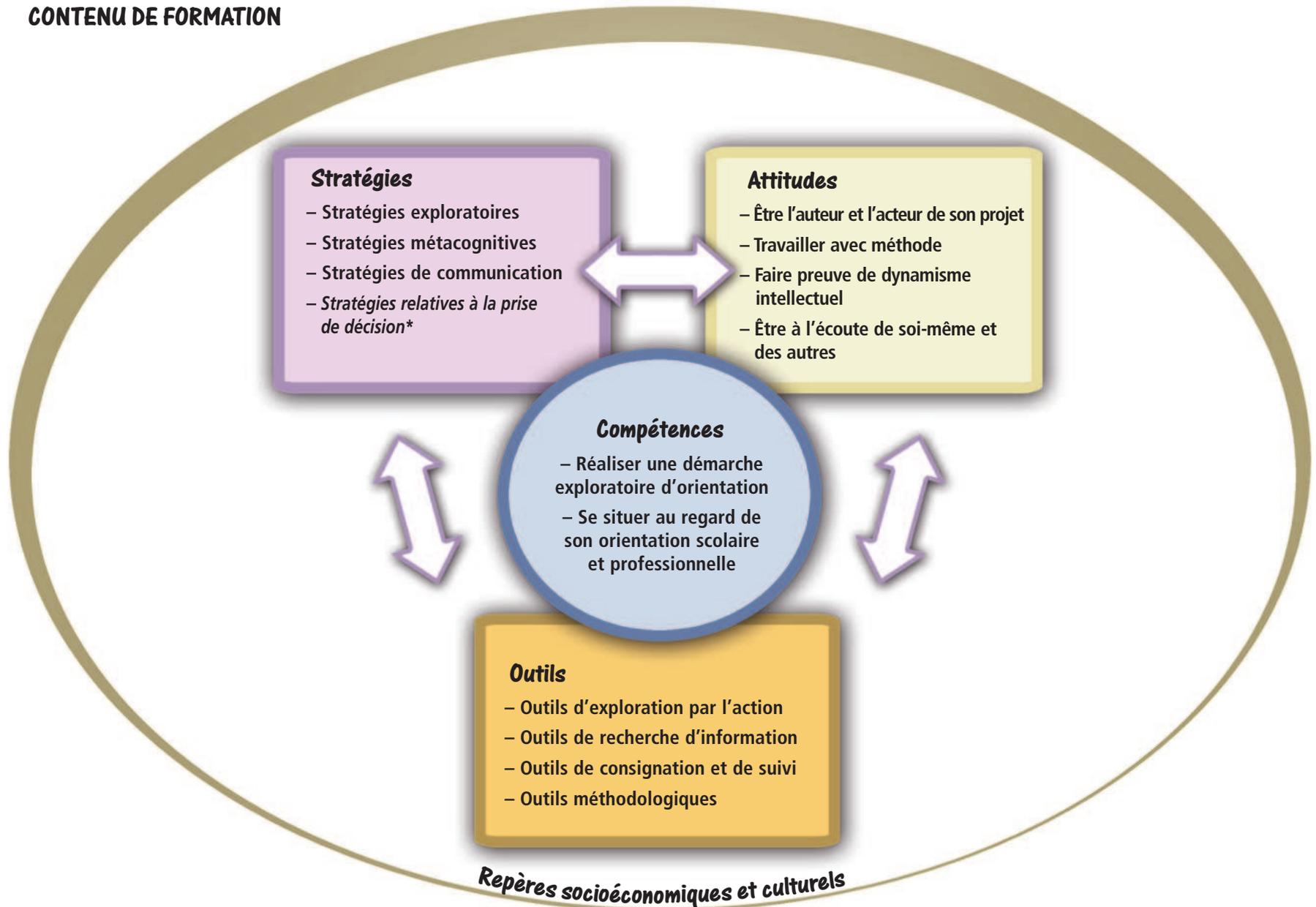
Pour réaliser son projet personnel d'orientation, l'élève doit recourir à des ressources tant internes qu'externes. Les ressources internes sont constituées des stratégies et attitudes sans lesquelles il ne saurait atteindre ses objectifs. Pour cette raison, elles ont un caractère prescriptif, non pas dans leur singularité, mais en tant que catégorie de ressources. Dans le schéma de la page suivante, les stratégies sont regroupées en quatre ensembles, selon qu'il s'agisse de stratégies exploratoires, métacognitives, de communication ou relatives à la prise de décision. Les attitudes sont également regroupées en quatre ensembles : être l'auteur et l'acteur de son projet; travailler avec méthode; faire preuve de dynamisme intellectuel; et être à l'écoute de soi-même et des autres.

Les ressources externes se disent des différents outils nécessaires à la réalisation du projet, soit les outils d'exploration par l'action, de recherche

d'information, de consignation et de suivi, ainsi que les outils dits méthodologiques. Les repères socioéconomiques et culturels susceptibles d'influer sur les choix d'orientation sont également considérés comme des ressources externes. Ils sont regroupés en fonction du contexte auquel ils font référence, soit le contexte immédiat de l'élève, le contexte national ou le contexte international.

Dans le cas des ressources internes comme dans celui des ressources externes, les listes ne sont ni exhaustives ni contraignantes. En effet, comme l'élève doit s'appropriier les contenus propres aux métiers ou aux professions qu'il choisit d'explorer, ceux-ci différeront inévitablement d'un élève à l'autre, au moins en partie. Ces listes visent avant tout à fournir des points de repère aux enseignants et aux élèves pour baliser les démarches d'apprentissage.

Les ressources internes sont constituées des stratégies et attitudes sans lesquelles l'élève ne saurait atteindre ses objectifs. Elles ont un caractère prescriptif, non pas dans leur singularité, mais en tant que catégorie de ressources.



* Les éléments particuliers du programme optionnel sont indiqués en italique.

L'élève s'engage dans l'action et la réflexion sur son avenir...

En utilisant des outils	En adoptant des attitudes	En faisant l'apprentissage de stratégies	En considérant les repères socioéconomiques et culturels
<p>Outils d'exploration par l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> – Outils d'expérimentation – Visites virtuelles ou réelles – Stages d'observation ou d'initiation – Contacts avec des mentors – Rencontres de travailleurs ou d'étudiants, etc. <p>Outils de recherche d'information</p> <ul style="list-style-type: none"> – Recherche documentaire (documents écrits, livres, prospectus, sites Web et autres médias) – Écoute de témoignages (travailleurs, élèves, parents, etc.) – Rencontres de professionnels de l'information et de l'orientation – Participation à des activités (ex. portes ouvertes ou journée carrière) – Questionnement et discussion avec des enseignants d'autres disciplines, etc. <p>Outils de consignation et de suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> – Journal de bord – Portfolio ou webfolio – Bilan de sa démarche – Grilles d'évaluation – Utilisation de réseaux de concepts – Synthèse de ses découvertes, etc. <p>Outils méthodologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> – Outils pour la préparation au stage d'observation ou d'initiation – Outils pour la préparation d'une rencontre avec un professionnel de l'information ou de l'orientation – Outils pour l'entrevue ou l'interview d'un mentor, d'un travailleur – Outils pour la prise de contacts téléphoniques, etc. 	<p>Être l'auteur et l'acteur de son projet</p> <ul style="list-style-type: none"> – Sens des responsabilités – Sens de l'engagement – Débrouillardise – Persévérance – Ténacité – Patience – Autonomie – <i>Sens de l'initiative*</i> <p>Travailler avec méthode</p> <ul style="list-style-type: none"> – Sens critique – Discipline personnelle – Sens de l'organisation – Rigueur – Sens du travail soigné – Sens de l'effort – Réalisme <p>Faire preuve de dynamisme intellectuel</p> <ul style="list-style-type: none"> – Ouverture d'esprit – Curiosité – Goût du risque – Dépassement des préjugés et stéréotypes – Intérêt pour la confrontation d'idées – Autocritique – Discernement – <i>Tolérance de l'ambiguïté</i> <p>Être à l'écoute de soi-même et des autres</p> <ul style="list-style-type: none"> – Authenticité – Intégrité – Respect de soi et des autres – Sens de la coopération – Intériorité 	<p>Stratégies exploratoires</p> <ul style="list-style-type: none"> – Vivre des simulations de fonctions de travail à l'aide, entre autres, d'outils d'expérimentation – Se référer à l'expertise d'un mentor ou d'un travailleur – Exploiter l'expérience de ses pairs pour le choix d'outils d'exploration – Effectuer des visites réelles ou virtuelles d'établissements d'enseignement ou d'entreprises – Réaliser des stages d'observation – Consulter des outils de référence – Vérifier la qualité et l'exactitude des informations recueillies – Comparer divers types de ressources – Rechercher des informations de plus en plus spécifiques, etc. <p>Stratégies métacognitives : introspection et distanciation</p> <ul style="list-style-type: none"> – Mesurer son degré d'engagement en regard de ses intentions – Tirer parti de ses connaissances et expériences antérieures – Établir des liens entre ses caractéristiques personnelles et ses découvertes – Se donner des moments de réflexion personnelle – Revenir sur ses intentions à mesure que sa réflexion progresse – Réviser ses intérêts professionnels – Reconnaître des attitudes attendues ou à développer – Se donner des critères d'autoévaluation – Faire un retour sur les stratégies utilisées – Solliciter le point de vue de ses pairs sur la qualité de sa démarche – S'approprier les critères d'évaluation – Solliciter l'avis de différents adultes : enseignants, professionnels de l'information et de l'orientation scolaires et professionnelles, parents, travailleurs, etc. 	<p>Contexte immédiat de l'élève</p> <ul style="list-style-type: none"> – L'influence de sa famille <ul style="list-style-type: none"> • importance accordée aux études et au travail • perception de la formation professionnelle, de la formation technique ou des études universitaires • valorisation ou dévalorisation des métiers traditionnellement féminins et des métiers traditionnellement masculins • valeurs associées au travail • recherche de prestige, d'épanouissement personnel, de biens matériels, etc. – L'influence des pairs <ul style="list-style-type: none"> • influence de la culture de gang • phénomène de la contre-dépendance chez les adolescentes et adolescents • tendance à s'affranchir des valeurs de la génération précédente • effets de l'appartenance à une culture particulière • valeurs associées au travail par les jeunes • importance du loisir, équilibre famille-travail, etc. – Le développement économique de sa région <ul style="list-style-type: none"> • exploitation des ressources naturelles • développement des secteurs primaire, secondaire et tertiaire • fermetures d'usines • pertes d'emplois • perspectives de main-d'œuvre régionales, etc. <p>Contexte national</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les nouvelles tendances économiques et politiques – Néolibéralisme

* Les éléments particuliers du programme optionnel sont indiqués en italique.

L'élève s'engage dans l'action et la réflexion sur son avenir... (Suite)

En utilisant des outils	En adoptant des attitudes	En faisant l'apprentissage de stratégies	En considérant les repères socioéconomiques et culturels
		<p>Stratégies métacognitives : introspection et distanciation (Suite)</p> <ul style="list-style-type: none"> – Évaluer les outils utilisés – Évaluer les stratégies utilisées dans les différents aspects de sa démarche – <i>Déterminer le mode de décision habituellement utilisé : intuitif, analytique, consultatif</i> – <i>Repérer les étapes de structuration de son projet personnel, etc.</i> <p>Stratégies de communication</p> <ul style="list-style-type: none"> – Créer une production aux fins de communication : présentation multimédia, animation interactive, etc. – Discuter avec des pairs de ses démarches exploratoires et de ses réflexions – S'inspirer des communications faites par des pairs – Se donner une intention de communication – Tenir compte du destinataire – Se fixer des objectifs d'écoute – Exprimer son aisance ou ses difficultés devant les choix futurs, etc. <p>Stratégies relatives à la prise de décision</p> <ul style="list-style-type: none"> – <i>Hiérarchiser les hypothèses en fonction de la désirabilité et de la possibilité de réalisation</i> – <i>Prendre conscience des compromis nécessaires liés à toutes décisions</i> – <i>Appréhender de nouvelles possibilités</i> – <i>Imaginer des solutions de rechange</i> – <i>Pressentir le rôle des croyances et des valeurs dans une décision</i> – <i>Soupeser l'importance des facteurs personnels et extérieurs qui entrent en jeu dans une décision</i> – <i>Dégager de ses performances scolaires les informations pertinentes pour ses choix éventuels</i> – <i>Recourir, au besoin, à des experts de l'orientation pour éclairer ses choix</i> – <i>Anticiper des choix d'options en fonction d'un éventail possible de formation</i> – <i>Faire confiance à son intuition au moment de prendre des décisions, etc.</i> 	<p>Contexte national (Suite)</p> <ul style="list-style-type: none"> – Tertiariation de l'économie – Exploitation des ressources naturelles (pêches, mines, bois, etc.) – Développement et disparité des régions – Syndicalisme, etc. – La valeur du travail <ul style="list-style-type: none"> • avènement d'une société du loisir • valeur accordée au travail selon les différentes générations au Québec, etc. – La population du Québec <ul style="list-style-type: none"> • migration vers les centres urbains • pluriethnicité • développement des milieux urbains en fonction des perspectives de travail • dépeuplement des régions • impacts des données démographiques sur la main-d'œuvre québécoise (dénatalité, vieillissement de la population, etc.), etc. <p>Contexte international</p> <ul style="list-style-type: none"> – La mondialisation des échanges <ul style="list-style-type: none"> • structuration et mouvance de l'économie internationale • réseaux mondiaux de production et d'information • phénomène de la sous-traitance à petite et à grande échelle • délocalisation des entreprises, etc. – Le développement durable <ul style="list-style-type: none"> • société de consommation versus société pré-occupée par la protection de l'environnement • questionnement environnemental • réchauffement de la planète, etc. – Le développement des technologies <ul style="list-style-type: none"> • transformation du rapport au travail • complexification des fonctions de travail • nouvelle organisation du travail • impact de la culture du savoir • demande sociale croissante d'une main-d'œuvre dont la compétence est certifiée, etc.

* Les éléments particuliers du programme optionnel sont indiqués en italique.

Bibliographie

Ouvrages de référence

BEAUCHER, C. *La nature du rapport au savoir au regard des aspirations et des projets professionnels d'adolescents de cinquième secondaire*, thèse de doctorat en éducation, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2004, 304 p.

BUJOLD, C. « Constructing Career through Narrative », *Journal of Vocational Behavior*, vol. 64, 2004, p. 470-484.

BUJOLD, C. et M. GINGRAS. *Choix professionnel et développement de carrière, Théories et recherches*, Montréal, Gaëtan Morin, 2000, 421 p.

COCHRAN, L. *Life-shaping Decisions*, New York, Peter Lang, 1991, 169 p.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation 2003-2004. L'éducation à la vie professionnelle : Valoriser toutes les avenues*, Québec, gouvernement du Québec, 2005, 151 p.

GILLES, D., J. SAULNIER-CAZALS et M.-J. VUILLERMET-CORTOT. *Socrate, le retour... Pour accompagner la réussite universitaire et professionnelle des étudiants*, Québec, Septembre, 1994, 185 p.

GUICHARD, J. et M. HUTEAU. « Psychologie de l'orientation », *Revue de psychoéducation et d'orientation*, vol. 31, n° 2, 2002, p. 403-410.

JARVIS, Phil. « Être et devenir », Québec, Virage, vol. 8, n° 1, octobre 2005, p. 8-9.

PEAVY, R. V. « A Constructivist Model of Training for Career Counselors », *Journal of Career Development*, n° 18, 1992, p. 215-228.

PEAVY, R. V. *SocioDynamic Counselling: A Practical Approach to Meaning-Making*, Chagrin Falls, Ohio, Taos Institute, 2004.

PELLETIER, D. *L'approche orientante : La clé de la réussite scolaire et professionnelle*, Québec, Septembre, 2004, 302 p.

PÉPIN, Y. « Savoirs pratiques et savoirs scolaires : Une représentation constructiviste de l'éducation », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. XX, n° 1, 1994, p. 63-85.

PHILIPS, Suzan D. « Choice and change: Convergence from the Decision-Making Perspective », *Convergence in career development theories: Implications for science and practice*, dans M. L. Savickas, Robert W. Lent (éd.), Palo Alto, Californie, 1994, p. 155-163.

PHILIPS, Suzan D. « Toward an Expanded Definition of Adaptive Decision-Making », *Career Development Quarterly*, n° 45, 1997, p. 275-287.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *À chacun son rêve. Pour favoriser la réussite : L'approche orientante*, Québec, ministère de l'Éducation, 2002, 54 p.

SAVICKAS, M. L. « Constructivist Counselling for Career Indecision », *Career Development Quarterly*, n° 43, 1995, p. 363-373.

SINGH, R. et J. GREENHAUS. « The Relation between Career-Decision Strategies and Person-Job Fit: A Study of Job Changers », *Journal of Vocational Behavior*, vol. 64, n° 1, 2004, p. 198-221.

STEAD, G. « Culture and Career Psychology: A Social Constructionist Perspective », *Journal of Vocational Behavior*, vol. 64, 2004, p. 389-406.

YOUNG, R. A., L. VALACH et A. COLLIN. « A Contextual Explanation of Career », *Career Choice and Development*, dans D. Brown, L. Brooks (éd.), San Francisco, Jossey-Bass, 1996, p. 477-512.

Références didactiques

ARPIN, Lucie et L. CAPRA. *L'apprentissage par projets : Fondements, démarche et médiation pédagogique du maître dans la construction des savoirs de l'élève*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 2001, 258 p.

ÉQUIPE TACT POUR LE RÉSEAU TÉLÉ-APPRENTISSAGE INC. *Une étude des projets Rescol à la source : Apprentissage coopératif par projet en réseau*, Ottawa, Rescol Canada, 2001.

GILLES, D., C. MILLAUD-COLLIER, J. SAULNIER-CAZALS et M.-J. VUILLERMET-CORTOT. *Projet professionnel de l'étudiant : Les nouvelles donnes*, France, ONISEP, 2002, 149 p. (Collection Références).

LAMARIS, C. « L'exercice de la discipline dans la pédagogie par projets », Québec, *Vie pédagogique*, n° 126, février-mars 2003, p. 68-69.

PELLETIER, D. (dir.) *Pour une approche orientante de l'école québécoise. Concepts et pratiques à l'usage des intervenants*, Québec, Septembre, 2001, 264 p.

RAFFIN, D. « Projet professionnel, recrutement et insertion : Quelques réflexions issues de la pratique », *Projet professionnel de l'étudiant : Les nouvelles donnes*, France, ONISEP, 2002, p. 141-143. (Collection Références).

RIOULT, J. et Y. TENNE. *Concevoir et animer un projet d'école*, Paris, Bordas pédagogie, 2002, p. 32.